

Zeitschrift: Blätter für bernische Geschichte, Kunst und Altertumskunde
Herausgeber: Historischer Verein des Kantons Bern
Band: 7 (1911)
Heft: 1

Artikel: Türkisches
Autor: Sterchi, J.
Kapitel: [Schlusswort]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'8^{me} 1741, je n'ay point perdû de Vüe la Matiere qui en fai-
soit l'object et j'aj Conservé touts les Papiers qui la Concer-
nent. Je les ay Communiqués par occasion à des Gens d'Esprit
et d'experience, qui ont fort gouté le projet que le Memoire
renferme, quant au fond, mais pour la forme Ils croyent Un-
animement, qu'on S'y est mal pris en S'adressant Directe-
ment aux Cantons Evangeliques, et qu'on auroit mieux fait
par plusieurs raisons, pour reussir de traitter avec des Parti-
culiers Sous le Titre de Compagnie de Marchands aprouvé
et authorisés par Leurs Souverains Respectifs, moyenant quoy
on Seroit parvenû et plus facilement au même Bût que l'on
s'éstoit proposé. Sans m'expliquer davantage, je n'ay pû
Monsieur m'empêcher de Vous faire part de ces Idées en gros,
qui pouroient bien avoir lieu, en Cas qu'il Se trouvat encor
quelque Seigneur ou Ministre à La Sublime Porte, de L'an-
cien Système, qui voulût renouer cette Negociation. Sur le
pied Susmentioné et recevoir un memoire à ce Subject. Non
obstant Monsieur que Vous m'avés mandé par Vôtre dernière
Lettre, que Vous n'aviés point d'ordre à repondre Sur le Con-
tentû de la Miene et que Vous étiés obligé de garder un pro-
fond Silence Sur cette Matière, étant entré au Service de S. M.
Siciliene, je ne Sai Si je n'oserois me flatter Monsieur que
Vous voudrés bien me procurer un Correspondant à Vôtre
Place Sur une Matiere qui cy devant Vous tenoit Si fort à
Coeur, Vous m'obligeries Monsieur infiniment, et j'ay lieu
de l'esperer en Vertû des offres de Service Obligeants que
Vous m'avés faits dans Vôtre derniere, et dont je n'ay eû Oc-
casion jusqu'icy de profitér, en voicy L'Epoque. Je Vous êcris
Monsieur en Duplicata par la Voye de Vienne et de Marseille,
en Vous priant de me repondre par la voye que Vous croirés
la plus Courte et la plus Sûre. En attendant j'ay l'honneur
d'être avec des Sentiments d'une parfaite Estime et Considé-
ration.

Monsieur.

Votre très h. et t. ob. Serv.
De M.

Die in vorliegenden Aktenstücken berührte Angelegen-
heit enger Beziehungen des reformierten Teiles der Schweiz

mit der hohen Pforte ist nie zum Leben erwacht; es wäre ein Wunder, wenn die Geschichte davon zu berichten wüsste. Aber sie bietet uns heute, wo die Handelsbewegung der Schweiz und der im Vergleich zu jenen Zeiten stark reduzierten europäischen Türkei doch schon über 16 Millionen Franken ausmacht, und also für uns eine verhältnismässig sehr günstige Bilanz ergibt, doch in mancher Hinsicht, namentlich vom vaterländischen und vom allgemein geschichtlichen Standpunkt aus nicht wenig Interesse.

La pierre tombale de Jean de Tavannes.

Von Dr. H. v. Niederhäusern.



ans le mur de la petite église de S^t Germain à Porrentruy est encastrée la pierre tombale de Jean de Tavannes, le dernier des Tavannes de la branche de Porrentruy dite Tavannes-Macabré ou Macabrey, lequel fut, d'après Wurstisen, enterré avec son écu et son casque ¹⁾.

Un aïeul de Jean: Bourcart de Tavannes-Macabrey avait en 1427 construit et doté celles des chapelles de l'église de S^t Germain qui porte encore le nom de: «chapelle des nobles de Tavannes» ²⁾. C'est probablement dans cette chapelle que le dernier de la race a dû être enterré. La pierre est actuellement à l'extérieur de l'église.

Cette pierre tombale est l'une des plus intéressantes que l'on rencontre dans cette partie de notre pays. La forme de l'écu, sa position senestre, la petitesse du casque, les lambrequins qui, tout en étant gracieux, ne représentent plus que des feuillages stylisés, donnent prise à la critique, mais le coq

¹⁾ «Hans von Tafvenne der letzte starb den 18 Dec. an 1549, ward zu Pourrentrut mit Schilt und Helm begraben.» Wurstisen, Basler Chronick Buch I, Cap. 2.

²⁾ A. Daucourt: Dictionnaire historique des paroisses de l'ancien Evêché de Bâle. Tome V, pag. 329.